

Conseil de Ville de Delémont

Interpellation

Le minimum pour St-Georges...

D'une part, nous avons pris connaissance de la volonté du Conseil communal de reporter le projet de transformation de St-Georges à des lendemains meilleurs sur le plan des finances communales.

D'autre part, nous sommes d'avis, qu'il n'est pas réaliste d'espérer continuer maintenir une programmation culturelle telle que celle que nous connaissons actuellement à Delémont sans entreprendre quelque chose concernant St-Georges. Les organisateurs de spectacles et de manifestations vont se décourager. Il faut, en effet, rappeler que les possibilités de recourir à d'autres salles vont devenir de plus en plus aléatoires.

Nous en concluons qu'il est nécessaire, quitte à renoncer provisoirement à une transformation complète de St-Georges, de prendre des mesures urgentes et minimales concernant cette salle. Nous pensons que les solutions de ce type sont à chercher dans deux directions :

- consacrer la vocation de salle de spectacles de St-Georges en réservant ce lieu à l'accueil de spectacles et de manifestations de type culturel ;
- y réaliser un équipement minimal, notamment en matière de sonorisation et d'éclairage.

Nous prions le Conseil communal de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont, dans les grandes lignes, les propositions contenues dans l'étude St-Georges ?

Est-il possible de s'en inspirer pour sauvegarder à très court terme la survie de St-Georges en tant que salle de spectacles tout en renonçant aux transformations préconisées ?

2. Quelles solutions de rechange entrevoit-il pour assurer la survie de St-Georges en tant que salle de spectacles ?

Ne pense-t-il pas, en particulier, qu'il conviendrait, dans l'immédiat, de réserver ce lieu à l'accueil de spectacles et de manifestations culturelles en y consacrant un minimum d'investissements et en recherchant un autre modèle d'exploitation ?

Delémont, le 29 octobre 2007

Groupe CS • POP

Resp. : Max Goetschmann







